OBJET DU MARCHE :

FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE 2010

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)

MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES

MODE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE
suivant article 28 du Code des Marchés Publics

Maître d'Ouvrage
MAIRIE DE MAROMME
Place Jean Jaurès - 76150 MAROMME
Tél : 02.32.82.22.00 - Fax : 02.32.82.22.28

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : GENERALITES **3**
1.1 – Objet du marché
1.2 – Lecture du bordereau
1.3 – Modalités d'exécution

ARTICLE 2 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES **5**

- Description générale de l'équipement **5**
Marché de base
Option

- Description détaillée du matériel **6**
Offre de base :
A – Chariots mobiles
B – Solution de stockage des données
C – P.C. « fond de classe »
D- Formation du personnel enseignant

E – Option : Chariot mobile équipé de 12 PC portables **9**

ARTICLE I –GENERALITES

1.1 -OBJET DU MARCHE

La Mairie de Maromme souhaite mettre en place des classes informatiques mobiles dans les 3 écoles élémentaires de la ville pour **le 14 août 2010**, délai de rigueur.

Documents de référence :
Il devra répondre aux certifications NF, aux normes Européennes en vigueur. Si ce n'est pas le cas, l'Opérateur économique devra justifier que le matériel est compatible avec une utilisation sur le territoire français.

1.2 - LECTURE DU BORDEREAU

Lorsque la description d'un article fait référence à un type ou marque de produit spécifique, le candidat peut proposer une offre portant sur une référence ayant des caractéristiques techniques identiques ou similaires au produit cité. Le type évoqué ne constitue qu'une information indicative sur les besoins de la collectivité.

1.3 – MODALITES D'EXECUTION

Délais :

Le délai de réalisation est fixé à un (1) mois auquel s'ajoute le mois de préparation, à compter de la réception de l'ordre de service.

Période d'exécution:
Les classes mobiles sont à installer pour une date limite fixée au 14 août 2010 et **impérativement** suivant les dates ci-dessous :

➢**DATES IMPERATIVES :**

Installation : Le titulaire interviendra à partir de début juillet 2010
Date de fin d'intervention : 14 août 2010

Formation sur site : du 13 septembre au 30 octobre 2010

Lieux d'exécution : Ecoles primaires de la Ville de Maromme

Ecole Thérèse Delbos
Ecole Gustave Flaubert
Ecole Jules Ferry

A la réalisation, l'Opérateur Economique ne pourra en aucun cas demander la rémunération de travaux supplémentaires non prévus dans son offre.

Conditions de livraison :

Le matériel informatique doit être livré **sur site** selon articles et quantités définis au CCTP. Le titulaire est responsable du bon acheminement et du bon état du matériel. En cas de dommage, il se doit de remplacer à l'identique les pièces et articles détériorés sans aucune indemnité de compensation.

Les risques afférents au transport et à la livraison des matériels incombent au Titulaire du marché sans aucun supplément de prix.

L'entreprise devra justifier de la provenance des fournitures et matériels utilisés. En outre, elle devra, avant la pose, faire valider la provenance et la marque des produits utilisés.

Toutes les fournitures seront neuves (moins de 6 mois), de fabrication récente et de première qualité. Ces conditions devront être justifiées par l'Opérateur Economique.

Leur mise en place sera réalisée dans le respect des recommandations du fabricant et seront munies des tous les accessoires, appareils, dispositifs de sécurité nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

L'entreprise aura à charge les travaux annexes suivants :

Livraison dans les écoles
Installation matérielle et logicielle des PC selon le cahier des charges
Installation physique des classes mobiles dans les écoles
Formation sur site des enseignants à l'utilisation de la classe mobile

Garantie des matériels sur site pendant 3 ans minimum (sauf visualiseurs 1 an).

Garantie :

Garantie TROIS (3) ANS pièces, main d'oeuvre et déplacement sur site.

Le titulaire du lot n°1 est tenu de se connecter sur les réseaux existants qui sont réputés être conformes aux normes en vigueur et en bon état de fonctionnement. Les cordons de raccordement sont fournis par la Ville de MAROMME.

Maintenance :
En cas de panne, le prestataire se charge de remettre en marche le matériel ou le logiciel, après avoir été prévenu de la panne par le personnel enseignant.
Maintenance logicielle assurée
Assistance aux utilisateurs (enseignants) pour une durée d'un an, en ligne et/ou par téléphone.

Le prestataire s'engage à être le seul interlocuteur en cas de panne matérielle et logicielle.

A la fin de ses travaux l'Opérateur Economique du présent lot devra le nettoyage de son chantier et l'enlèvement des tous ses déchets (emballages..).

L'entreprise devra fournir :

- Documentations techniques avec notices d'entretien et d'utilisation rédigées en français

Tous les ouvrages neufs décrits au présent lot sont compris livrés, posés, prêts à fonctionner.

ARTICLE 2 – PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

SOLUTION COMPLETE

➢DESCRIPTION GENERALE DE L'EQUIPEMENT DES CLASSES MOBILES

A – 10 CHARIOTS MOBILES

- 10 chariots mobiles avec 120 PC portables pour les élèves et 10 pour les enseignants avec :
- solution de sécurité pour les postes
- solution logicielle de gestion de la classe mobile
- applications éducatives
- application bureautique
- bornes wifi intégrées
- imprimantes réseau
- vidéoprojecteurs
- visualiseurs

B - SOLUTION DE STOCKAGE DES DONNEES POUR LES CLASSES MOBILES
Des solutions NAS pour le stockage des données avec intégration dans le domaine (Active Directory)

C – PC « FOND DE CLASSE »

D – FORMATION

E - OPTION :
1 Chariot mobile équipé de 12 P.C. portables

Pour chaque matériel, une notice de description rédigée en français devra être fournie.

➢ DESCRIPTION DETAILLEE DU MATERIEL DES CLASSES MOBILES

Lorsque la description d'un article fait référence à un type ou marque de produit spécifique, le candidat peut proposer une offre portant sur une référence ayant des caractéristiques techniques identiques et similaires au produit cité. Le type évoqué ne constitue qu'une information indicative sur les besoins de la collectivité.

OFFRE DE BASE

A – CHARIOTS MOBILES

A 1- Les Chariots Mobiles d'une largeur maximum de 90 cm

Nombre de chariots mobiles : 10
-Chariots mobiles robustes et sécurisés avec fermeture à clé, roues multidirectionnelles et freins, 1 plateau résistant sur la partie supérieure du chariot pour le PC de l'enseignant, 1 plateau résistant sur la partie inférieure du chariot pour l'imprimante, un plateau résistant sur la partie supérieure pour le vidéoprojecteur.

Les chariots seront équipés comme suit :
-13 PC portables
-1 imprimante laser ethernet
-1 visualiseur
-1 vidéoprojecteur
-1 switch pour la connexion de la borne wifi et de l'imprimante réseau
-Borne wifi sécurisée (clé WPA) répondant à la norme N-108mbps, intégrée au chariot et raccordable au réseau local via un boitier rj45 à l'extérieur du chariot
-1 système audio stéréo pouvant être relié au PC de l'enseignant

Garantie : 3 ans sur site minimum

A2 - Les PC Portables sur les chariots

Nombre de PC portables : 130

Sur chacun des 10 chariots, 13 PC portables : 12 pour les élèves et 1 pour l'enseignant.

Caractéristiques des PC :
Système :
Windows 7 professionnel ou équivalent
Solution de sécurité sur clé USB ou DVD contenant l'image de la configuration des PC (10 unités)
Logiciels :
Microsoft Office 2007 ou équivalent
Antivirus et Proxy de l'académie de Rouen à installer (Kaspersky et Proteco fournis par le service informatique de la ville)
Logiciel de supervision pédagogique des postes sur les PC des enseignants, des élèves
Applications éducatives
Matériel :
Ecran 15 pouces
Mémoire vive : 2Go minimum
Batterie de 6 cellules minimum - consommation électrique 65-70w maximum
Wifi à la norme N-108mbps
Lecteur DVD
Webcam
Mini-souris
Casques audio

Garantie : 3 ans sur site minimum

A3 - Les Imprimantes

Nombre d'imprimantes : 10 (1 dans chaque chariot)

Imprimantes réseau (à connecter aux switchs des chariots, à installer dans le domaine et à installer sur les PC) de type HP P2055dn ou équivalent.
Laser Noir avec recto-verso - utilisant des toners de 6000 pages minimum

Garantie : 3 ans sur site minimum

A4 - Les Vidéoprojecteurs

Nombre de vidéoprojecteurs : 10 (1 par plateau)

De type tri-LCD XGA
Résolution 1024x768 minimum
Luminosité 2000 ANSI lumens minimum

Garantie : 3 ans sur site minimum- Garantie de la lampe 4000 heures minimum

A5 - Les Visualiseurs

Nombre de visualiseurs : 10 (1 par chariot)

Résolution 2Mo minimum
Branchement en USB
Fourni avec sacoche
Dans chaque école, le visualiseur sera installé sur tous les PC des enseignants (15 PC : 10 sur les chariots et 5 sur les TBI)

Garantie : 1 an sur site minimum

B - SOLUTION DE STOCKAGE DES DONNEES POUR LES CLASSES MOBILES

Les NAS

Nombre de solutions de stockage : 3
Solution de stockage de type NAS.
D'une capacité de 1To utile en raid 1 pour assurer la sécurité.
Le prestataire devra installer ce disque réseau dans les domaines respectifs des 3 écoles. Il permettra aux utilisateurs authentifiés de l'Active Directory d'enregistrer leurs données sur les NAS. Il doit aussi mettre en place la gestion des quotas pour les comptes des élèves en collaboration avec le service informatique de la ville de Maromme.

Garantie et maintenance : 3 ans sur site minimum

C – P.C. « FOND DE CLASSE »

Nombre de P.C. « fond de classe » : 26

Caractéristiques des PC :

Système :
Windows 7 professionnel ou équivalent
Solution de sécurité sur clé USB ou DVD contenant l'image de la configuration des PC (6 unités)
Logiciels :
Configuration logicielle identique à celle des P.C. portables des chariots (se reporter au Paragraphe A .2 ci-dessus).
Matériel :
P.C. avec unités centrales
Ecrans LCD : 20 pouces minimum
Unités centrales : 2 Go minimum de mémoire vive
Carte réseau RJ 45 intégrée,
Lecteur DVD,
Casque audio,
Sécurité anti-vol pour chaque P.C.

Garantie : 3 ans sur site minimum

Pour l'installation de ces matériels, les câbles réseaux seront fournis par la Ville de Maromme, tant pour les chariots (entre le chariot et la prise murale RJ 45) que pour les P.C. et les NAS.

D –FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

La formation est organisée sur site pour l'ensemble du personnel se composant d'une trentaine d'enseignants répartsi sur les sites suivants:

- Ecole Thérèse Delbos
- Ecole Gustave Flaubert
- Ecole Jules Ferry

L'Opérateur économique est tenu de :
1/ organiser la formation des enseignants sur chaque site
2/ prendre les rendez-vous avec chacun des sites
3/ enseigner et renseigner sur l'utilisation des matériels
4/ valider les acquis de cette formation
5/ assurer la mise en place de support de formation (papier, C.D, clé USB, fichiers informatiques.)

La formation se devra impérativement s'effectuer entre le 13 septembre et le 30 octobre 2010.

E -OPTION

E1 - Chariot Mobile d'une largeur maximum de 90 cm

Nombre de chariot mobile : 1
-Chariots mobiles robustes et sécurisés avec fermeture à clé, roues multidirectionnelles et freins

Les chariots seront équipés comme suit :
- 12 PC portables
- 1 switch pour la connexion de la borne wifi et de l'imprimante réseau
- Borne wifi sécurisée (clé WPA) répondant à la norme N-108mbps, intégrée au chariot et accordable au réseau local via un boitier rj45 à l'extérieur du chariot

Garantie : 3 ans sur site minimum

E2 - Les PC Portables sur le chariot

Nombre de PC portables : 12

Caractéristiques des PC :
Système :
Windows 7 professionnel ou équivalent
Solution de sécurité sur clé USB ou DVD contenant l'image de la configuration des PC (2 unités)
Logiciels :
Microsoft Office 2007 ou équivalent
Logiciel de supervision pédagogique des postes sur les PC des enseignants, des élèves
Matériel :
Ecran 15 pouces
Mémoire vive : 2Go minimum
Batterie de 6 cellules minimum - consommation électrique 65-70w maximum
Wifi à la norme N-108mbps
Lecteur DVD
Webcam
Mini-souris
Casques audio

Garantie : 3 ans sur site minimum

Visa de l'Opérateur Economique,
(après avoir paraphé toutes les pages)